

LIGUE DU GRAND EST DE TENNIS DE TABLE
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin – CS 70001
54510 TOMBLAINE
Mél : contact@lgett.fr
Tél : 03 83 18 87 87



SAISON 2021/2022

ARB 2.9

CONVOCAATION

À l'association de : **BRIEY U.S. Tennis de Table (COLLOT Laurent)**

J'ai l'avantage de vous informer que vous êtes désigné(e) pour diriger la rencontre suivante du CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES MESSIEURS.

Phase : **2** Journée n° : **2** Division : **NATIONALE 1** Poule : **A**

Opposant **METZ TT 2** à **ABBEVILLE ACTT 1**

Le **SAMEDI 05 FÉVRIER 2022** à **17H00**

Lieu de la rencontre : adresse de la salle du club recevant

Pour plus de renseignements sur le lieu et le correspondant du club, merci de se référer à l'[annuaire](#) de la Ligue ou aux « [documents utiles](#) » du JA1 sur le site Internet (rubriques « La ligue / Communication / Annuaire Régional » et « Arbitrage / Documents utiles »).

Vos frais vous seront réglés avant la rencontre par l'association qui reçoit. Ils s'élèvent à :

INDEMNITE FIXE		DEPLACEMENT (*)		TOTAL
20 €	+	Kms x 0.25 €	=	€

(*) distance réalisée par le juge-arbitre dans la limite de la distance aller-retour entre les salles du club recevant et du club initialement désigné.

Veuillez agréer mes salutations sportives.

Le Président de la CRA
Yohan DECLOMESNIL

Les Responsables des Nominations
Membres de la CRA
Marc FRIANT
Alexandra BURRUS

LIGUE DU GRAND EST DE TENNIS DE TABLE
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin – CS 70001
54510 TOMBLAINE
Mél : contact@lgett.fr
Tél : 03 83 18 87 87



SAISON 2021/2022
ARB 2.9

CONVOCAATION

À l'association de : **BRIEY U.S. Tennis de Table (COLLOT Laurent)**

J'ai l'avantage de vous informer que vous êtes désigné(e) pour diriger la rencontre suivante du CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES MESSIEURS.

Phase : **2** Journée n° : **2** Division : **NATIONALE 3** Poule : **J**

Opposant **METZ TT 3** à **MULHOUSE TT 1**

Le **SAMEDI 05 FÉVRIER 2022** à **17H00**

Lieu de la rencontre : adresse de la salle du club recevant

Pour plus de renseignements sur le lieu et le correspondant du club, merci de se référer à l'[annuaire](#) de la Ligue ou aux « [documents utiles](#) » du JA1 sur le site Internet (rubriques « La ligue / Communication / Annuaire Régional » et « Arbitrage / Documents utiles »).

Vos frais vous seront réglés avant la rencontre par l'association qui reçoit. Ils s'élèvent à :

INDEMNITE FIXE		DEPLACEMENT (*)		TOTAL
20 €	+	Kms x 0.25 €	=	€

(*) distance réalisée par le juge-arbitre dans la limite de la distance aller-retour entre les salles du club recevant et du club initialement désigné.

Veillez agréer mes salutations sportives.

Le Président de la CRA
Yohan DECLOMESNIL

Les Responsables des Nominations
Membres de la CRA
Marc FRIANT
Alexandra BURRUS

CONVOCAATION

À l'association de : **BRIEY U.S. Tennis de Table (COLLOT Laurent)**

J'ai l'avantage de vous informer que vous êtes désigné(e) pour diriger la rencontre suivante du CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES MESSIEURS.

Phase : **2** Journée n° : **4** Division : **NATIONALE 1** Poule : **A**

Opposant **METZ TT 2** à **BRUILLE CTT 1**

Le **SAMEDI 12 MARS 2022** à **17H00**

Lieu de la rencontre : adresse de la salle du club recevant

Pour plus de renseignements sur le lieu et le correspondant du club, merci de se référer à l'[annuaire](#) de la Ligue ou aux « [documents utiles](#) » du JA1 sur le site Internet (rubriques « La ligue / Communication / Annuaire Régional » et « Arbitrage / Documents utiles »).

Vos frais vous seront réglés avant la rencontre par l'association qui reçoit. Ils s'élèvent à :

INDEMNITE FIXE		DEPLACEMENT (*)		TOTAL
20 €	+	Kms x 0.25 €	=	€

(*) distance réalisée par le juge-arbitre dans la limite de la distance aller-retour entre les salles du club recevant et du club initialement désigné.

Veillez agréer mes salutations sportives.

Le Président de la CRA
Yohan DECLOMESNIL

Les Responsables des Nominations
Membres de la CRA
Marc FRIANT
Alexandra BURRUS

LIGUE DU GRAND EST DE TENNIS DE TABLE
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin – CS 70001
54510 TOMBLAINE
Mél : contact@lgett.fr
Tél : 03 83 18 87 87



SAISON 2021/2022
ARB 2.9

CONVOCAATION

À l'association de : **BRIEY U.S. Tennis de Table (COLLOT Laurent)**

J'ai l'avantage de vous informer que vous êtes désigné(e) pour diriger la rencontre suivante du CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES MESSIEURS.

Phase : **2** Journée n° : **4** Division : **NATIONALE 3** Poule : **J**

Opposant **METZ TT 3** à **VITTEL SAINT REMY A.S. 1**

Le **SAMEDI 12 MARS 2022** à **17H00**

Lieu de la rencontre : adresse de la salle du club recevant

Pour plus de renseignements sur le lieu et le correspondant du club, merci de se référer à l'[annuaire](#) de la Ligue ou aux « [documents utiles](#) » du JA1 sur le site Internet (rubriques « La ligue / Communication / Annuaire Régional » et « Arbitrage / Documents utiles »).

Vos frais vous seront réglés avant la rencontre par l'association qui reçoit. Ils s'élèvent à :

INDEMNITE FIXE		DEPLACEMENT (*)		TOTAL
20 €	+	Kms x 0.25 €	=	€

(*) distance réalisée par le juge-arbitre dans la limite de la distance aller-retour entre les salles du club recevant et du club initialement désigné.

Veillez agréer mes salutations sportives.

Le Président de la CRA
Yohan DECLOMESNIL

Les Responsables des Nominations
Membres de la CRA
Marc FRIANT
Alexandra BURRUS

LIGUE DU GRAND EST DE TENNIS DE TABLE
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin – CS 70001
54510 TOMBLAINE
Mél : contact@lgett.fr
Tél : 03 83 18 87 87



SAISON 2021/2022
ARB 2.9

CONVOCAATION

À l'association de : **BRIEY U.S. Tennis de Table (COLLOT Laurent)**

J'ai l'avantage de vous informer que vous êtes désigné(e) pour diriger la rencontre suivante du CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES MESSIEURS.

Phase : **2** Journée n° : **5** Division : **GRAND EST ELITE** Poule : **A**

Opposant **STE MARIE AUX CHENES ASPTT 1** à **NEUVES MAISONS TT 4**

Le **SAMEDI 26 MARS 2022** à **17H00**

Lieu de la rencontre : adresse de la salle du club recevant

Pour plus de renseignements sur le lieu et le correspondant du club, merci de se référer à l'[annuaire](#) de la Ligue ou aux « [documents utiles](#) » du JA1 sur le site Internet (rubriques « La ligue / Communication / Annuaire Régional » et « Arbitrage / Documents utiles »).

Vos frais vous seront réglés avant la rencontre par l'association qui reçoit. Ils s'élèvent à :

INDEMNITE FIXE		DEPLACEMENT (*)		TOTAL
20 €	+	Kms x 0.25 €	=	€

(*) distance réalisée par le juge-arbitre dans la limite de la distance aller-retour entre les salles du club recevant et du club initialement désigné.

Veillez agréer mes salutations sportives.

Le Président de la CRA
Yohan DECLOMESNIL

Les Responsables des Nominations
Membres de la CRA
Marc FRIANT
Alexandra BURRUS